



## Dossier : le budget 2012



*Aménagement de la route de Fontvieille*

Jeunesse

Urbanisme

Education

Culture

vacances d'été,  
le CCAS avec vous  
Page 7

les permis de  
construire  
Page 22

ce qui va  
changer  
Page 12-13

Bientôt  
Métiss'Art !  
Page 6



3

Édito

4

Actu

5

Infos propreté

6

Culture

7

Jeunesse

8

Nos aînés

9-11

Dossier : budget

12-13

Éducation

14

Festivités

15-17

En bref

18-19

Tribune (groupes politiques)

20-21

C'est voté - État civil

22

Urbanisme

23

Agenda

Editeur : Mairie de Saint Christol lez Alès

Directeur de la publication : Philippe Roux

Rédactrice en chef : Élodie Bralia

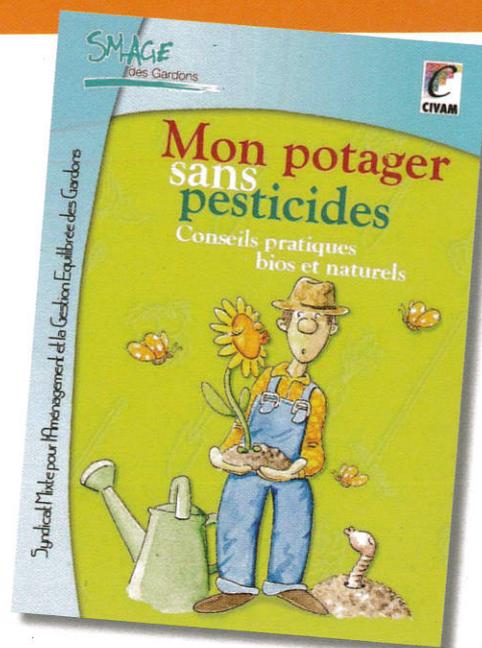
Rédacteurs : Élodie Bralia, Nicette Dreyfus, William Malavelle, Sylvie Martinez, André Montigny, Véronique Pautard, Lionel Sugier, Christophe Teissier, Jean-Claude Vézilier

Maquette - Mise en page : Pierric Abgrall

Impression : Pure Impression

Dépôt légal en cours

Ce journal est imprimé sur du papier recyclé.



## MON POTAGER SANS PESTICIDES !

Comment obtenir un sol fertile et vivant, maîtriser les herbes indésirables, éviter les maladies, limiter les ravageurs... sans pesticides ni engrais de synthèse, tout en économisant l'eau et en préservant votre santé ?

Ce numéro est accompagné d'un guide qui vous aidera à pratiquer un jardinage respectueux de la nature et de la ressource en eau.

Destiné aux jardiniers amateurs et à ceux qui voudraient le devenir, ce livret est édité par le SMAGE des Gardons qui a décidé de l'offrir à l'ensemble des foyers saint christolens. Une action en lien avec le Plan d'Amélioration des Pratiques Phytosanitaires et Horticoles (PAPPH) lancé par la commune en novembre 2011, avec le soutien de l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse, la Région Languedoc Roussillon, le SMAGE des Gardons\* et la fédération des CIVAM\*\* du Gard (plus d'explications dans un prochain numéro).

Les particuliers sont des consommateurs non négligeables de pesticides (9% des ventes contre 1% pour les collectivités) mais peu formés et surtout mal informés des précautions d'usages de ces biocides (= qui tuent la vie) et des risques pour leur santé et l'environnement. Surdosages, applications sur des surfaces non adaptées, absence de protection adéquate etc., sont monnaie courante. Or, l'impact de ces pratiques sur nos écosystèmes représenterait près de 25% de la pollution par les pesticides.

**Alors, pour vos légumes comme pour vos plantes, pourquoi ne pas privilégier des recettes de bon sens, naturelles et bio ?**

**Suivez le guide et bonne lecture. Et si vous même ne jardinez pas... offrez-le !**

\* Syndicat Mixte d'Aménagement et de Gestion Équilibrée  
\*\* Centres d'Initiatives pour Valoriser l'Agriculture et le Milieu rural



Philippe ROUX  
Maire de Saint Christol lez Alès

**E**n raison de l'actualité tragique, le conseil municipal du 20 mars a démarré par une minute de silence en mémoire des victimes de Montauban et de Toulouse. Je souhaite exprimer ma compassion aux familles de victimes atteintes par ce drame incompréhensible et ignoble.

Le vote du budget dans une collectivité est l'instant éminemment politique et citoyen de la vie locale. Lors du vote du budget, les différents groupes d'opposition ont exprimé des prises de positions politiques, argumentées pour certains, incompréhensibles pour d'autres, mais tous ont voté contre le budget et les investissements proposés. Nous avons pris des engagements, nous voulons au travers des réunions de quartier et de la réunion sur le budget prendre en considération dans l'élaboration de ce budget vos demandes, réaliser notre programme tout en maîtrisant les dépenses publiques au plus juste.

Ce budget, nous le voulons au service des Saint Christolens. Le dossier de ce numéro précise tout cela.

Nous sommes en campagne électorale, c'est aussi un moment où les différences apparaissent. Mais quelles que soient vos opinions politiques, vos aspirations, **dimanche 22 avril, je souhaite et j'espère que tous les Saint Christolens se mobilisent pour ce premier tour.**

Le 10 mars je rappelais -lors de la remise des cartes aux jeunes électeurs- que voter est un droit, un devoir, une chance. C'est là l'occasion d'exprimer nos attentes légitimes de citoyens. Notre adhésion à un programme, à une volonté, à des idées.

**Et tous les votes comptent. Jeune, moins jeune, actif, chômeur, retraité... Chaque vote a le même poids, chaque citoyen a une voix. Qu'il faut faire entendre.**

**Dimanche 6 mai 2012, ce sont nos votes qui désigneront le prochain Président de la République française, puis nos députés les 10 et 17 juin. Des urnes sortiront le projet de société pour les cinq années à venir.**

**Il nous faut saisir cette chance de nous faire entendre.**

Pour ma part je souhaite une France plus juste, plus solidaire, qui n'exclut pas et qui donne à chaque citoyen les moyens de vivre correctement de son travail, d'accéder à l'éducation, à la santé et aux jeunes d'espérer dans l'avenir. Les trois mots de notre devise, Liberté, Égalité, Fraternité, doivent retrouver tout leur sens.

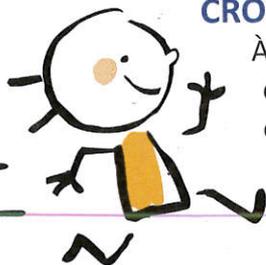
**Quels que soient vos choix politiques, votez.**

## BAL FOLK



Le samedi 28 avril, venez danser au son de l'accordéon, de la cornemuse, du violon et de la vielle à roue. Le trio Cabr'e can revient à Saint Christol lez Alès pour le traditionnel bal folk organisé par l'association Saint Christol-Stilton. Chantal Taulelle, Claude Pisaneschi et Pierre Goujon sont des passionnés de musique occitane, passion qu'ils partagent avec talent au cours de soirées où bien peu restent assis ! Venez voir par vous-mêmes, ce 28 avril à partir de 21h, à la Maison Pour Tous.

## CROSS DES ÉCOLES LE 11 JUIN



À la fin de l'année scolaire, les élèves de plusieurs classes primaires des écoles Marignac et Joliot-Curie participent à des épreuves de courses dans le Parc du Rouret.

Une compétition pilotée par Fabrice Gosse, éducateur sportif municipal, avec le concours des enseignants et la participation du SCAC (Saint Christol Athlétic Cévenol).

## ACCUEIL DES NOUVEAUX HABITANTS

Chaque année, la Municipalité organise une réception des nouveaux habitants au Parc du Rouret. À cette occasion, le Maire et ses adjoints présentent la ville, les différentes infrastructures publiques, les nombreuses associations et les services offerts par Saint Christol lez Alès. À l'issue de cette présentation, les nouveaux Saint Christolens sont invités à poursuivre la conversation autour du verre de l'amitié qui leur est offert. Ils repartent ensuite munis de toute la documentation utile pour mieux connaître et profiter de la ville. Cette réception est prévue pour le 15 juin.

## BELLE AVANCÉE DES TRAVAUX À VALÈS



*Cérémonie d'inauguration à Valès. Au premier plan une maquette des Cépages, au fond, les logements sociaux de la résidence Centovalli.*

Le 9 mars ont eu lieu consécutivement l'inauguration de la Résidence Centovalli, (logements sociaux) et la pose de la première pierre des Cépages de Valès (bâtiments résidentiels) qui leur feront face. Le Conseiller général Jean-Michel SUAUX, le Maire Philippe ROUX et plusieurs de ses Adjoints y avaient été conviés par la société BAMA. Ils ont ainsi pu découvrir le projet des Cépages et saluer les enfants de Pierre Étienne, ancien propriétaire du terrain. Ce fut l'occasion aussi pour ces derniers de voir les aménagements réalisés sur ces terres que leur père a vendues, permettant ainsi à ce nouveau quartier de voir le jour.

Aérée plutôt qu'enclavée, la zone sera desservie par des voies d'accès pratiques et sécurisées, en accord avec la volonté municipale d'urbaniser en douceur et de gagner en qualité plutôt que de construire en quantité. L'ensemble de ce quartier moderne sera résolument tourné vers le développement durable et les économies d'énergie, les bâtiments des deux résidences ayant été pensés selon les meilleurs critères environnementaux.

# Propreté sur la commune

DÉPÔTS SAUVAGES - INCIVISMES



▲ Vue du parking du Parc du Rouret le mercredi 14 mars !



◀ Le même jour, état d'un fossé pluvial, près du Carriol.

Tout cela, alors qu'existent sur l'agglomération des déchetteries qui acceptent le bois, les gravats, le verre, les cartons, les vieux papiers, les plastiques, les encombrants, l'huile de vidange, les batteries, la ferraille, les textiles, les déchets végétaux, les cartouches d'imprimantes...

**Renseignements : déchetteries** d'Alès 04 66 56 53 33,  
de Thoiras 06 24 75 17 73,  
de St Martin de Valgagues 04 66 56 50 50,  
de Salindres 04 66 85 67 03.

De plus, les encombrants (objets lourds, volumineux, pas faciles à transporter) sont enlevés par les services de l'Agglomération sur rendez-vous, les 1<sup>er</sup> et 4<sup>ème</sup> jeudi de chaque mois : il suffit de téléphoner au 04 66 55 60 93. Bien sûr, le service environnement remet en état de propreté ces différents endroits ; mais cela a un coût et s'effectue au détriment d'autres prestations.

On ne sort  
les sacs jaunes  
que le JEUDI SOIR.  
JEUDI SOIR !  
JEU... DI... SOIR !



Dans certains secteurs, ces sacs doivent être déposés dans des containers (facilement reconnaissables, puisqu'ils ont un couvercle... jaune !) : n'y déposer que des sacs jaunes, sinon le service de ramassage de l'Agglomération ne videra pas le container, croyant qu'il contient autre chose que des objets recyclables. (NB : les sacs jaunes sont distribués en mairie).

## OPÉRATION "PROPRETÉ DE LA COMMUNE"

Pendant les dernières vacances scolaires, la totalité de l'équipe environnement (13 personnes) a effectué pendant plus d'une semaine le travail ingrat de nettoyage des bordures des routes et chemins principaux de la commune, du secteur du lycée : ramassage de tous les objets jonchant les bas-côtés (bouteilles, canettes, papiers, emballages, immondices etc...) Cette opération "coup de poing propreté" a ainsi pu effacer, pour un temps, les diverses incivilités que nous constatons tous. D'autres interventions, moins coûteuses en personnel, régulièrement espacées dans le temps, seront nécessaires pour que la propreté de notre ville soit un acquis.

Une telle opération a un coût élevé et il faut bien être conscient que le budget "propreté" ne peut dépasser une limite hors du raisonnable... limite pratiquement atteinte.

C'est donc par une prise de conscience collective, par un souci quotidien, qu'il sera possible de garder une commune attractive. Il en va de la responsabilité de chacun.

# CALUNE OPÉRA, TROISIÈME !



**E**n 2010, cette troupe réunissant des chanteurs de l'Opéra de Toulouse et des musiciens de l'Orchestre National du Capitole avaient émerveillé le public avec « Femmes enchantées », un voyage dans le répertoire lyrique féminin. En 2011, Calune revenait pour une prestation théâtre et opéra avec deux versions de « L'ours » de Tchekhov. Cette année, ces artistes exigeants, talentueux, professionnels étaient à nouveau présents le dimanche 4 mars pour une comédie lyrique contemporaine, LA MOLÉCULE DES FOUS, écrite et mise en scène par Emmanuel Delattre, directeur de la troupe, et mise en musique par Mohamed Makni, compositeur, violoniste de l'Orchestre National du Capitole de Toulouse. Tantôt chanté, tantôt joué, ce spectacle désopilant nous entraîne sur les pas de deux chercheuses (un brin naïves) et d'un homme d'affaires à la recherche d'une mystérieuse molécule dont le secret est détenu par un jeune berger pyrénéen écolo. Une satire pour mieux passer au crible la société de consommation dans sa course au profit et au pouvoir.

*« Tout ceci est très original, ironique et tonique, à la manière d'un Woody Allen. Les chanteurs sont aussi bons solistes que comédiens, et en plus, ils dansent ! »* (La Dépêche du Midi)

À Saint Christol, le public a fait pour la troisième fois un triomphe à ces artistes, chacun sortant réellement enchanté de la Maison Pour Tous. Nous poursuivrons l'année prochaine nos propositions de spectacles lyriques, espérant un public de plus en plus nombreux. Peu de personnes ont les moyens de se payer une soirée à l'opéra, alors quand l'opéra vient à vous à un prix très abordable, ne le manquez pas !

## MÉTISS'ARTS 2012 : L'ART EST DANS LA RUE



Et voici la quatrième édition de notre journée de métissage des arts, des âges, des publics et des cultures. Métiss'Arts 2012 est placé sous le thème (très large...) de l'énergie sous toutes ses formes...

**Le samedi 12 mai**, une semaine après les Gavelaires, le vieux village, décoré de banderoles réalisées par les enfants de l'école municipale d'arts plastiques animée par Bettina Kraemer, sera à nouveau envahi de fête, de joie et de délire. Tout commencera à 15h00 par des ateliers : cirque (avec le Salto), danse africaine, percussions, lecture publique (avec Graine de lire), loisirs créatifs (avec M'Art in Cévennes)...

### Puis se succèderont des compagnies professionnelles :

- la fanfare Mazalda,
- la Compagnie 1 watt  
avec « En parfait état de marche »,
- un duo de trapèzes « Aller et retour »,
- Candido et Cécilia,  
duo musical du Mozambique,
- les chansons italiennes  
du Cirque en Kit « In bocca al lupo »

### et des prestations des associations culturelles de Saint Christol :

- le Théâtre de la Réplique
- Ka' Danse
- la danse africaine  
(plusieurs déambulations)
- l'école de danse Nathalie de Marans  
(danse orientale - à confirmer)
- Destination Rock'n'dances (idem)

Tous ces ateliers et spectacles sont GRATUITS.

Cette année nous présenterons également un spectacle le vendredi 11 mai à 21h00 à la Maison pour Tous « Un avenir radieux (une fission française) », de et par Nicolas Lambert, de la Compagnie « Un pas de côté » (entrée 10€ plein tarif, 5€ tarif réduit, gratuit pour les enfants de moins de 12 ans accompagnés).

# Avec vous pour vos projets de vacances

Les services du pôle vie sociale et solidarité se mobilisent pour permettre à tous, petits et grands, de passer de très bonnes vacances d'été. Voici quelques informations pour vous aider, d'ores et déjà, dans votre préparation.



• **Le centre de loisirs les Fripouilles accueillera les enfants du vendredi 6 juillet au vendredi 10 août.**

Les inscriptions seront prises du 4 au 27 juin. L'accueil est exclusivement à la journée et concerne les enfants de 3 ans à 15 ans. Un programme riche en activités sera proposé par l'équipe d'animation, composée d'animateurs qualifiés et placés sous la responsabilité de la directrice, Marjorie SEGUY.

• **Aux 14 /17 ans, le service jeunesse et sport propose un programme d'activités de 3 semaines**

Il s'agit de l'action «**Vacances Utiles**», qui peut accueillir jusqu'à 16 jeunes. A partir du 9 juillet, deux semaines



seront consacrées, en lien avec les services techniques, à la réalisation de petits travaux utiles pour la commune. La troisième semaine, le groupe partira en vacances pour découvrir et partager des activités culturelles et sportives.

Un programme qui allie le plaisir pour soi mais aussi pour les autres.

**Urgent :** souhaitant associer les jeunes à la définition du projet, les inscriptions pour l'action Vacances Utiles ont démarré. Compte tenu du nombre limité de places, les jeunes intéressés sont invités à contacter le plus rapidement possible le foyer (04 66 60 70 53) ou la mairie (04 66 60 69 01).



## AIDES ET BOURSES

### • Les bourses vacances

Le départ en vacances pèse sur le budget des familles. Aussi, des aides financières sont mises en place pour favoriser :

- un départ en colonie, en camp, en séjour à thème ou dans la famille pour les enfants âgés de 3 à 18 ans.
- un départ en vacances de toute la famille pour un séjour comprenant au moins 4 nuitées.

Les bourses sont attribuées en fonction d'un barème.

### • Les aides à la formation

Le temps des vacances peut être pour certains jeunes le moment le plus opportun pour passer le permis de conduire ou se former en passant le BAFA.

Des aides financières sont proposées aux jeunes de 17 à 25 ans :

- pour le permis de conduire : l'aide est d'un montant de 600 euros et implique de la part du jeune 60 h de bénévolat au sein d'une association à caractère social ou humanitaire.
- pour la formation BAFA et surveillant de baignade : aide financière possible jusqu'à 350 €.

**Renseignements auprès du CCAS : 04 66 60 69 01**

# Le repas

**N**os aînés sont de plus en plus nombreux à répondre présents à l'invitation au repas annuel offert par la municipalité. Heureusement, en ce 25 février, la salle de la Maison Pour Tous avait été habilement aménagée par l'équipe municipale pour accueillir les 388 convives présents.

Ils furent accueillis avec chaleur par le Maire, son 1<sup>er</sup> adjoint et les élus présents, au milieu de magnifiques décorations réalisées dans les écoles maternelles (attention toujours très appréciée des aînés qui, en retour, ont souhaité adresser des messages aux enfants et à leurs professeurs). Monsieur SUAU, Conseiller général, souligna les efforts de la commune pour favoriser toujours plus le vivre ensemble. Enfin, Léa Coussinet, maire du Conseil Municipal Jeune, adressa un mot aux aînés et leur souhaita bon appétit.



*Jeunes et aînés à la queue-leu-leu*

La fête fut à la hauteur des attentes. Le repas préparé par M. Baldy était d'excellente qualité, les magiciens du théâtre de l'Atanga ont animé la rencontre en beauté et la musique (dont le volume sonore a parfois été jugé trop fort), a satisfait les adeptes de la danse.

On a pu ressentir l'émotion des retrouvailles. Poignées de mains, embrassades, souvenirs évoqués... comme à chacune de ces rencontres (repas, voyage, goûter des aînés), le plaisir de renouer le contact et de rompre avec la solitude était manifeste. Une belle journée, conviviale et fraternelle.

Merci enfin aux Amis de Jean-Yves pour les magnifiques tableaux, aux élèves du Théâtre de la Réplique pour leur intervention, à la pépinière Niel pour les superbes plantes et aux jeunes Saint Christolens ayant assuré le service sous la houlette de Valérie Collignon, directrice du centre d'accueil et de loisirs.

## Visites de courtoisie



Nous reconduisons pour la seconde année ces visites aux personnes âgées de 85 ans et plus souhaitant

discuter avec l'équipe mandatée par le Centre Communal d'Action Sociale. Pour répondre à un souhait exprimé lors des visites en 2011, un minibus sera mis à disposition des personnes âgées désirant se rendre au cimetière pour la Toussaint.

## Voyage des aînés

Le 20 juin, destination Aigues-Mortes pour aller respirer l'air du large ! Comme lors des voyages précédents, cette année verra la visite d'une cité chargée d'histoire, alliée au plaisir de la cuisine régionale, avant d'embarquer pour une rêverie au fil de l'eau. Mais avant, nous vous espérons nombreux le 4 juin à 14h30 à la Maison Pour Tous, pour le diaporama qui présentera ce voyage sous ses différents aspects.



*Le Maire avec les doyens*

# Le budget 2012



Dans un contexte de crise, le budget municipal a été élaboré avec la volonté de servir au mieux les intérêts des Saints Christolens. Cela nous a amenés à concilier prudence budgétaire et développement raisonné.



*le 13 mars 2012, les Élus présentaient, pour la troisième année, le budget à la population saint christolenne.*

Les choix budgétaires effectués par le groupe majoritaire sont assumés pleinement et ressortent d'une volonté politique qui ne conçoit pas l'action publique comme une simple mécanique économique. Nous ne partageons pas les discours consistant à dire que les fonctionnaires sont trop nombreux, que l'action sociale coûte trop cher ou encore qu'il y a trop de logements sociaux. A cet égard soulignons que notre engagement, par l'achat de terrains au centre-ville, a été reconnu par l'État qui a annulé pour 2012 la pénalité due au déficit cruel de logements sociaux sur notre commune. C'est ainsi près de 40 000 euros qui sont réinjectés dans le budget communal.

Ainsi adossé à notre programme politique, ce budget doit tenir compte des éléments extérieurs :

- la désindexation des dotations de l'État sur l'inflation qui se traduit par un effritement monétaire des ressources allouées,
- un recours difficile pour l'ensemble des collectivités à l'emprunt bancaire : la frilosité des banques ne semble pas apaisée par les milliards d'euros publics réinjectés dans leurs capitaux propres !

Face à ce contexte, notre choix de gestion est celui d'un recours raisonné à l'emprunt bancaire et en tout état de cause, la continuité d'une politique qui est marquée par :

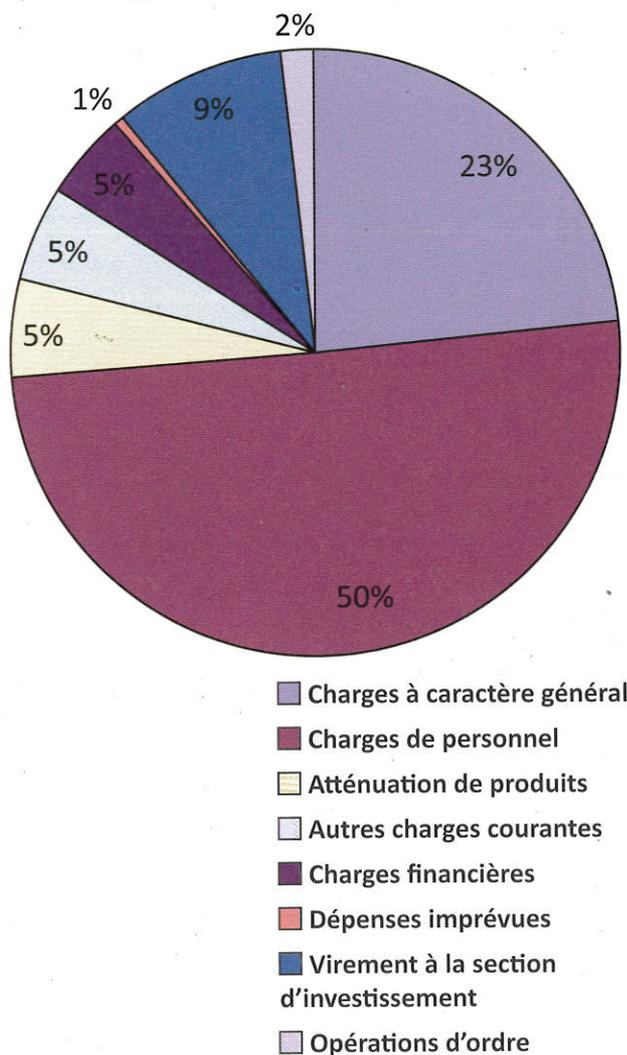
- l'absence de recours à des emprunts pouvant se révéler « toxiques »,
- le fléchage des emprunts à des projets d'investissements clairement identifiés.

Voici les éléments du budget. Commençons par quelques chiffres clés :

Fonctionnement dépenses	Fonctionnement recettes
<b>5 932 774 euros</b>	<b>5 932 774 euros</b>
Investissement dépenses	Investissement recettes
<b>3 068 071 euros</b>	<b>3 068 071 euros</b>

Voici maintenant comment ceci se répartit :

Répartition des dépenses de fonctionnement en pourcentage

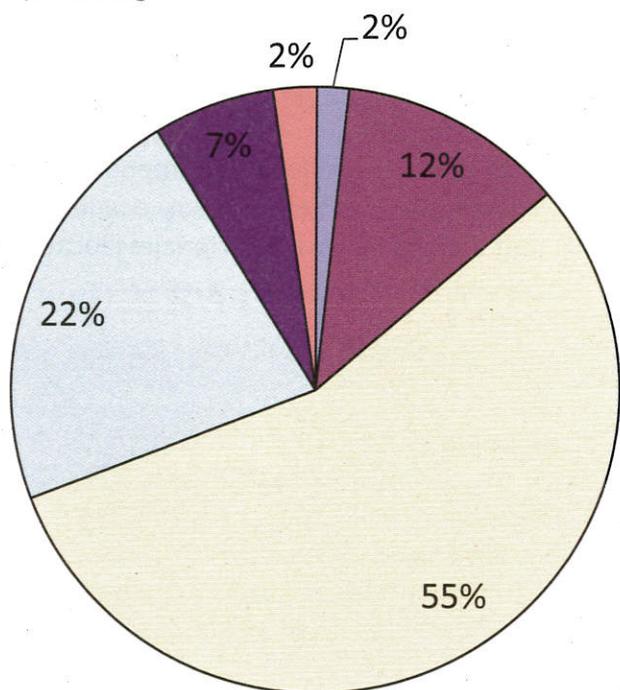


Dépenses d'investissement hors RAR en pourcentage

- Immobilisations corporelles
- Immobilisation en cours
- Remboursement emprunt
- Autres immo financières
- Opérations d'ordre

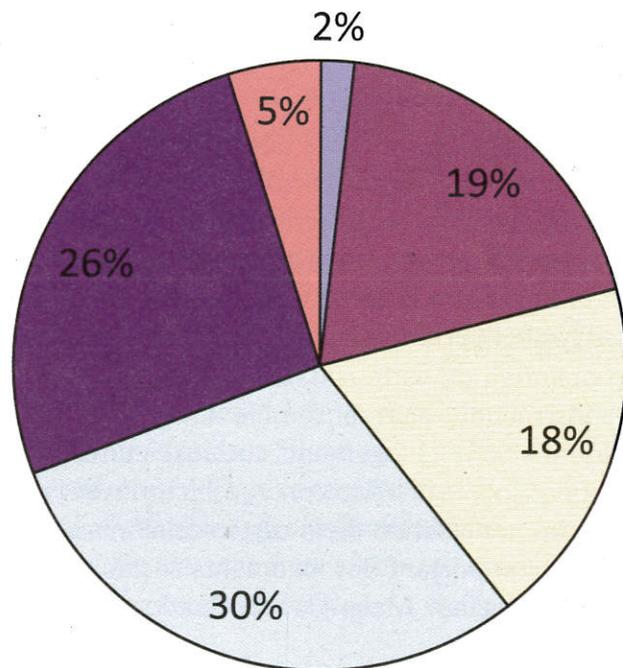


Répartition des recettes de fonctionnement en pourcentage

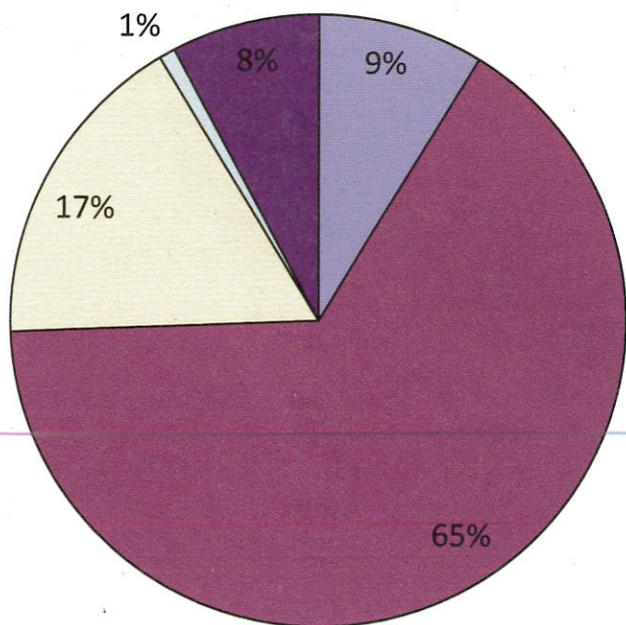


- Atténuation de charges
- Produits des services
- Impôts et taxes
- Dotations et participations
- Autres produits
- Opérations d'ordres

Recettes d'investissement en pourcentage



- Subventions d'investissement
- Emprunts
- Fonds de réserve
- Excédent de fonctionnement
- Virement de la section fonctionnement
- Opérations d'ordres



Ce budget a combiné les règles élémentaires de prudence budgétaire en tenant compte des dépenses possibles et des recettes probables : certains nous reprocheront de la frilosité, d'autres des dépenses outrancières. Nous appliquons simplement notre programme et mettons le budget communal à son service !

# La dérive gestionnaire de l'École continue...

## FERMETURE D'UNE CLASSE

Alors que dans une récente déclaration, monsieur le Président de la République s'était engagé à ne pas fermer de classes si les effectifs étaient maintenus, les services académiques ont prononcé au mois de février 2012 la **fermeture d'une classe à l'école élémentaire Joliot-Curie**. Pourtant, deux éléments vont dans le sens d'un maintien de cette classe : l'avancée des travaux de construction d'un ensemble immobilier de 45 logements, dont 15 logements sociaux, à proximité de ce groupe scolaire (livraison prévue d'ici la fin de l'année 2012) ; la modification de la carte scolaire, avec deux quartiers comportant des logements sociaux qui vont intégrer ce secteur. Malgré la mobilisation des parents

d'élèves et de la municipalité, ces éléments n'ont pas été pris en compte par les services académiques, sourds à tout dialogue avec les partenaires locaux.

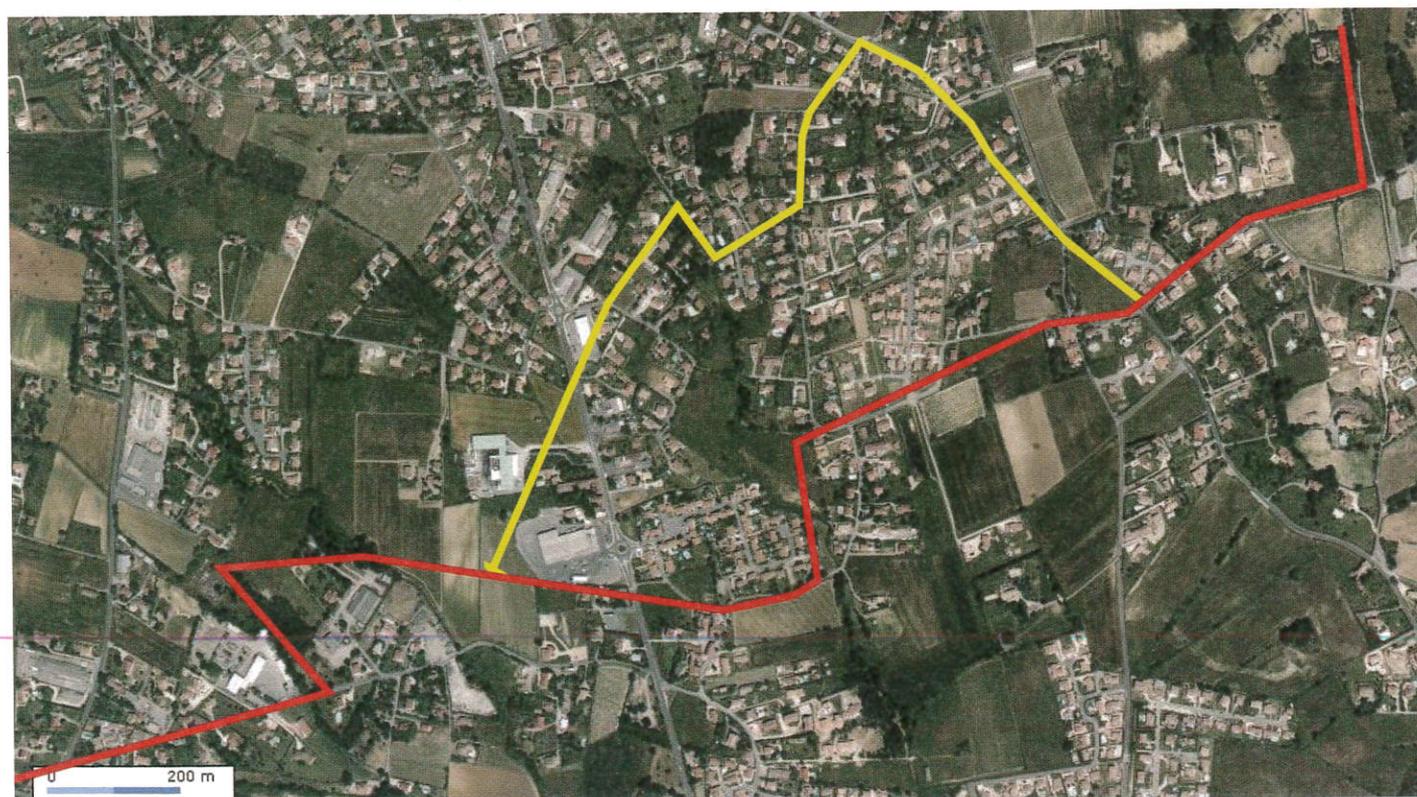
## SUPPRESSION DE POSTES

Une grande majorité des postes d'**enseignants RASED** (Réseau d'Aide Spécialisée aux Enfants en Difficulté) seront supprimés ; incidence directe : la fin de l'intervention de ces enseignants dans les groupes scolaires de la commune. Ces RASED, apparus en 1990 dans les écoles sont donc rayés du paysage éducatif... Une motion pour le maintien de ces postes a été présentée et votée par le conseil municipal du 20 mars.

## MODIFICATION DE LA CARTE SCOLAIRE DE SAINT CHRISTOL LEZ ALÈS

L'inscription d'un enfant dans une école est déterminée en fonction du lieu d'habitation de la famille. Deux secteurs existent sur la commune : un pour le groupe scolaire Marignac, l'autre pour le groupe scolaire Joliot-Curie. Tenant compte du développement urbain, en particulier sur la partie sud de la commune, et afin de rééquilibrer les effectifs, la municipalité a revu les limites des secteurs.

Cette modification a été présentée à l'ensemble des acteurs de la vie scolaire lors d'une rencontre en mairie, validée par le conseil municipal du 7 février et prendra effet à la rentrée 2012/2013.



*en jaune l'ancienne limite, en rouge le nouveau tracé.*

## ÉDUCATION À LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE :

Les policiers municipaux se sont rendus fin mars dans les classes de CM1 et CM2 des trois groupes scolaires de la commune pour initier les enfants aux règles élémentaires de sécurité routière. Les élèves ont effectué deux épreuves -écrite et pratique- avec installation d'une piste routière pour vélo dans les cours de récréation.

## ÉDUCATION À L'ALIMENTATION :



### Petit déjeuner pédagogique Bio pour les écoliers :

Depuis quatre années, un travail autour de l'équilibre alimentaire a été mis en place pour permettre aux enfants d'acquérir des notions de base sur la nutrition et d'adopter des comportements favorables à la santé. La municipalité, en collaboration avec les enseignants qui ont souhaité participer à cette action, proposera aux écoliers un petit déjeuner pédagogique Bio (fin mai, début juin), avec en amont l'intervention en classe d'une diététicienne.

Une rencontre avec les différents partenaires, notamment RÉSÉDA (Réseau Santé du Bassin Alésien), a été organisé en mars à la mairie, afin de définir l'organisation et de discuter sur les différentes actions possibles autour de l'alimentation.

### Menus et animations

13 mars : table de découverte autour de la pomme

6 avril : animation carnaval avec spectacles de magie, clowns, ballons sculptés, jeux...

## INSCRIPTIONS EN RESTAURATION SCOLAIRE 2012/2013 :

En juin, les familles recevront le guide de rentrée scolaire, accompagné de la fiche d'inscription au restaurant scolaire. Cette fiche est à retourner en mairie avant le 16 Juillet 2012 dernier délai.

Le respect de cette date permettra au service pôle vie scolaire de comptabiliser le nombre de repas effectifs pour les premiers jours de la rentrée.

À défaut, pour les premiers jours d'école, l'accueil en restauration d'un enfant non inscrit n'est pas garanti.

## ACCUEILS PÉRISCOLAIRES :

À la suite de différentes rencontres, un travail de réflexion a été engagé par les acteurs de la vie scolaire en vue de développer la qualité des garderies et des restaurants scolaires proposés aux enfants et aux familles. La municipalité souhaite élaborer **une charte du savoir-vivre et du respect mutuel**, afin de sensibiliser les enfants aux règles de vie en collectivité et de les responsabiliser quant à leur comportement.

Cette charte serait une référence pour tous. Elle repréciserait et renforcerait les objectifs :

- mettre en cohérence et équilibrer les différents temps de l'enfant
- définir un socle minimal de règles communes aux différents moments de la journée afin d'offrir aux enfants une cohérence éducative constructive
- améliorer l'accueil des enfants en respectant les rythmes de vie et en favorisant le développement harmonieux, l'apprentissage de la vie collective, la citoyenneté
- poursuivre la démarche d'éducation nutritionnelle en sensibilisant l'enfant aux notions d'équilibre alimentaire, à ses besoins nutritionnels, aux goûts.

Un travail a d'ores et déjà été effectué par les directeurs des écoles élémentaires avec les élèves autour d'un questionnaire. Des activités en lien avec cette charte, sous forme d'ateliers, pourraient se mettre en place sur le temps périscolaire.

## CLASSES DE DÉCOUVERTE À L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE JOLIOT-CURIE (MARS 2012) :

- Méjannes le Clap avec activités sportives pour les enfants des classes de CM2
- Autrans en Vercors avec activités artistiques pour les enfants d'une classe de CE2

Ces classes de découverte sont proposées par les enseignants en fonction de l'importante enveloppe financière attribuée par la municipalité.

## LES GAVELAÏRES 2012

Durant le week-end du 5 et 6 mai 2012, Saint Christol lez Alès prendra des airs vieille France : c'est en effet la seconde édition de la fête des « Gavelaïres » que le club taurin, la cave coopérative, la municipalité, avec cette année l'UCIA, vont vous proposer.

Forts de l'engouement suscité par cette manifestation en 2011, les organisateurs ont choisi de l'étendre cette fois au week-end complet, afin de permettre à tous de participer aux animations.



Les réjouissances débute-  
ront donc le samedi après-  
midi sur le parvis de la cave  
coopérative et s'enchaîne-  
ront ensuite, entre la cave  
et le vieux village ; vous  
pourrez admirer le travail  
soigné des artisans (sor-  
tis tout droit de la belle  
époque) installés rues du  
Clocher, de la Plaine, du  
Pouzas, ou encore chemin  
de la Cave. Des chanson-  
niers seront présents pour  
nous faire partager un petit  
air d'autrefois et de nom-  
breux artistes animeront  
les ruelles, nous réservant

de jolies surprises, alors un peu de patience !

L'union des commerçants offrira tout au long du week-end des balades en calèche pour (re)découvrir des voies trop peu connues de notre vieux village. Certaines associations saint christolennes joueront elles aussi le jeu avec des surprises... cocasses !

Ce week-end sera ponctué de défilés d'automobiles et motocyclettes, des concours de la plus ravissante paire de moustaches, de la plus gracieuse coiffe féminine, du



plus séduisant costume d'époque et du plus bel équipement autoroutier. Cela nous promet de beaux moments et de belles photos à faire.

Une salle de classe ancienne sera reconstituée dans la cour du Musée du Scribe et des épreuves d'arithmétique et de dictée y seront proposées.

Des chants et des contes en patois vous seront présentés par un nostalgique collectionneur.

Cette belle après-midi se prolongera par un apéritif géant, offert par la cave coopérative à l'occasion de la sortie de son rosé d'été 2011, puis s'ensuivra un repas, rythmé par les chansonniers et leurs irremplaçables ritournelles des guinguettes d'antan. Enfin la soirée se terminera par quelques pas de danse sur un air de musette, interprété par le grand orchestre Robert Bras.

La journée du dimanche ne sera pas moins animée avec, aux alentours de midi, dans le cœur du vieux village cette fois, une nouvelle dégustation offerte par la cave, ainsi qu'un repas.

Nous vous promettons un week-end chargé en surprises, en émotion, en nostalgie et en convivialité !

Attention : pour les repas, il faut impérativement réserver auprès de la cave ou la mairie à partir du 23 avril.

Pour plus de renseignements, voir le programme ci-joint.

## NAVETTES FÉRIA

Cette année encore la municipalité de Saint Christol lez Alès, soucieuse de protéger ses jeunes des dangers de la route, met en place un **service de bus gratuit pour la Féria d'Alès** : les 16, 17, 18 et 19 mai 2012.

La navette assurera ces jours-là un premier voyage vers Alès au départ de l'école Marignac à 19H, puis trois voyages retour vers Saint Christol lez Alès.

Premier voyage à 23H45, second à 00H30, dernier voyage à 01H15, au départ de la gare routière d'Alès.

### Points de ramassage :

- Aller : École Marignac / carrefour Vermeil / Moulin Cévenol / Pyramide / Maréchale, pour déposer Place Gabriel Péri / Gare routière.
- Retour : Gare routière / Place Gabriel Péri, pour déposer Maréchale / Pyramide / Moulin Cévenol / Carrefour Vermeil / école Marignac.

Pour que ces voyages se passent bien et soient renouvelés, nous demandons aux utilisateurs des navettes de respecter les règles habituelles : voyager assis, ceintures de sécurité attachées et respecter les consignes données par le chauffeur.

Merci et bonne féria à tous !!

## WEEK-END PYRAMIDE DU RIRE



Le week-end de la Pyramide du Rire n'a pas failli à la tradition ; le Comité des associations, organisateur de cette manifestation, nous a proposé des spectacles de qualité où l'humour était au rendez-vous. Cette année se sont mêlés tour à tour les spectacles de professionnels et ceux des amateurs locaux pour le plus grand plaisir de tous. Il y en avait pour tous les goûts, tous les âges et tous les porte-monnaie. Quel contentement, en cette période de crise, de morosité, de pouvoir assister à des spectacles légers et divertissants. Seul petit bémol : le nombre trop moyen de spectateurs ; gageons que cela ne découragera pas les organisateurs et qu'ils seront prêts à nous présenter un programme encore plus drôle pour LA PYRAMIDE DU RIRE 2013.

## LES MÔMES ONT... 15 ANS !



Cette année encore, le festival des Mômes en janvier a connu un succès non démenti. De très nombreuses classes du bassin alésien ont pu y assister. Le festival, proposé par Les Polymusicales, soufflait cette année sa quinzième bougie et la qualité était toujours au rendez-vous. Sept spectacles vivants différents, déclinés en fonctions des âges et sur des sujets variés, ont été offerts aux enfants pour les faire rêver et réfléchir. Gageons que ces représentations ont réjoui les petits... mais pas seulement !

## SALON DE PEINTURE ET DE SCULPTURE



Le premier week-end de février, la Maison Pour Tous se transformait une nouvelle fois en galerie d'art, offrant ainsi l'occasion d'admirer des œuvres de 60 peintres et de sculpteurs réunis autour des invités d'honneur : Christiane et Wolfgang MERCK. Les visiteurs ont ainsi pu découvrir une grande variété de techniques et noter que la place occupée par les œuvres sculptées tient une place grandissante dans ce salon.

## SOIRÉE DES JEUNES

Une nouvelle soirée a été organisée par le Conseil Municipal Jeune en février. De nombreux jeunes présents en ont profité pour faire de l'exercice autour des tables de tennis ou sur le terrain de sport au cours d'un match de foot. La mosaïque, construite en ateliers avec M'Art in Cévennes au cours de ces soirées, est à présent terminée !



## JE ME SOUVIENS...



Dans le cadre d'un projet d'écriture, sur le thème du souvenir, la classe de CP de Marignac a rencontré nos aînés, le 23 janvier, pour un premier recueil de paroles. Au cœur de la rencontre, portraits, récits de souvenirs, émotions et jus d'orange... un échange chaleureux et constructif !

## SAINT CHRISTOL A DU CŒUR

Une nouvelle soirée du cœur et un nouveau succès ce samedi 3 mars 2012 à la Maison Pour Tous. Rencontre généreuse et conviviale par excellence, cette année proposait, en plus du repas festif, une animation karaoké, autour d'un DJ, ce qui a permis aux dîneurs de terminer par de la danse. Sur 200 convives, la moitié participait financièrement, l'autre moitié se voyait offrir gracieusement le repas. La municipalité se félicite de la participation de nombreux partenaires économiques, qui rendent cette soirée possible. Cerise sur le gâteau, un spectacle donné par 50 enfants a ouvert les festivités.

Cette 4<sup>ème</sup> édition fut encore un beau moment d'échange solidaire, un bel élan du cœur, dont on a bien besoin !

## PARTAGEONS LA GALETTE

L'école maternelle de Marignac avait invité les membres de l'association Amitié d'Automne à partager la galette des rois. Le 30 janvier, ces aînés ont donc repris le chemin de l'école, pour un joli moment où se sont retrouvés petits et grands gourmands.



## AUX URNES, JEUNES CITOYENS



Ils sont 88 Saint Christolens à atteindre cette année leur majorité avant les élections présidentielles. Parce qu'il convient de fêter cette étape dans la vie d'un citoyen, tout autant qu'il importe de leur rappeler l'importance de ce droit, ces jeunes électeurs étaient conviés le samedi 10 mars dernier à la cérémonie de citoyenneté.

Philippe Roux, Maire, et Nicette Dreyfus, adjointe à la citoyenneté, ont remis à une trentaine de ces jeunes (ayant atteint 18 ans révolus) leur première carte électorale ainsi que le livret du citoyen, et, en cadeau, un dictionnaire du citoyen, petit ouvrage pédagogique fort bien fait rappelant le rôle des institutions, les droits et les devoirs de chacun. Quant aux jeunes atteignant leurs 18 ans entre le 10 mars et le 10 juin, ils se verront remettre leur carte par la police municipale.



## 50 ANS APRÈS

Voilà 50 ans, le 19 mars 1962, le cessez-le-feu mettant un terme à la guerre d'Algérie fut enfin proclamé. Ce 19 mars 2012, des membres de la Fédération Nationale des Anciens Combattants d'Algérie (FNACA), le Conseiller général Jean-Michel SUAOU, nos élus, et des Saint Christolens s'étaient donné rendez-vous, devant la mairie, pour défiler jusqu'au monument aux morts. En ce jour gris et pluvieux, les quelques mots prononcés étaient sobres, justes, et empreints d'une émotion contenue.

Les gerbes ont été déposées en souvenir des disparus, puis le cortège s'est remis en marche, se dirigeant cette fois vers la Maison Pour Tous, où Monsieur ROUSSEL, Président de la FNACA, décora les

Maires de Saint Christol lez Alès, Ribaute les Tavernes et Bagard (Messieurs ROUX, GAUJOUX et VIALA) d'une médaille. La cérémonie s'est ensuite terminée autour du verre de l'amitié offert par la municipalité.



## BUDGET 2012

Le budget de la commune vient d'être adopté par la majorité municipale. Malgré quelques points positifs, en particulier un recours modéré à l'emprunt et destiné uniquement aux projets d'investissements, **nous avons voté contre.**

- En effet, les taux d'imposition de la taxe d'habitation, du foncier bâti et non bâti sont bien trop élevés dans notre commune.
- Ensuite les projets de la municipalité ne correspondent pas à ce que nous souhaitons : pas d'amélioration globale des routes et chemins en rapport avec l'augmentation de la population, pas d'embellissement de la commune, un agrandissement de l'école de Marignac inutile aujourd'hui alors que la ZAC de Valès est loin d'être finie et habitée, la relocalisation du Centre Aéré dans un lieu agréable pour les enfants (au Rouret comme nous l'avions proposé) encore une fois repoussée.

Une autre politique, plus volontariste, plus ambitieuse, plus soucieuse de la qualité et des conditions de vie des Saint-Christolens doit être mise en œuvre.

**Frank Monier**

**Suzanne Coulet**

AGIR ENSEMBLE

retrouvez l'intégralité de nos positions sur notre site :  
[agirensemble30380.unblog.fr](http://agirensemble30380.unblog.fr)



## Indignons-nous !!

A l'occasion du récent vote du budget communal, quelques réflexions et parallèles sont possibles entre les actualités nationales et locales :

Dans la crise économique grave qui secoue la France actuellement, il est important que chacun, à son niveau, s'efforce de participer à l'effort collectif de redressement. A quoi servirait que l'Etat fasse des économies indispensables si celles-ci sont plus que contrebalancées à l'échelle des communes ?

Or, que constatons-nous à Saint Christol ? A de nombreux conseils municipaux, le maire nous fait part de nouvelles embauches ou de nouvelles études, sans pour autant que la population se voit offrir un meilleur service.

En tant que contribuable Saint Christolien, il est légitime de se poser les questions suivantes : par qui et comment ces dépenses sont financées ? Jusqu'où supporterons-nous une pression fiscale toujours plus forte et sur les mêmes ?

Nous nous trouvons aujourd'hui devant un choix crucial pour l'avenir de la France, un choix qui se répercutera sur la vie locale. Arrêtons de jouer les autruches et de croire qu'il est possible de « ré-enchanter le rêve » comme le propose les gauches (plurielle, frontiste, ...). Promettre des choses irréalisables est une démagogie qui attire les moins avisés des électeurs et ceux qui mettent leur intérêt à court terme avant le bien public. Cessons de nous boucher les yeux.

Certes le gouvernement actuel n'est pas parfait et beaucoup de choses restent à faire. Mais que dire de candidats qui se disent préoccupés par la sécurité, mais votent contre les peines plancher pour les multirécidivistes, prétendent soutenir les entreprises, mais rigidifient les mécanismes économiques, annoncent leur volonté de soutenir la famille, mais veulent supprimer le quotient familial, se disent européen mais prétendent renégocier les traités unilatéralement.

Pour rencontrer l'opposition municipale et discuter de ces différents sujets, une permanence a lieu le **samedi matin de 10h30 à 12h** dans le local qui se situe en dessus la Police Municipale (Avenue Jean Moulin).

**Jean-Charles BENEZET**

Conseiller Municipal « L'Avenir Autrement à St Christol »



Fidèle à sa diversité politique, l'association Clarté et Démocratie appelle à voter au premier tour pour l'un des candidats clairement identifiés à gauche qui se présentent à l'élection présidentielle. Chacune et chacun selon ses convictions politiques exprimera son choix lors de ce premier tour.

Au second tour, nous devons battre la droite et l'extrême droite.

### Votez massivement pour le candidat de gauche

Pour sauver les services publics, pour plus de justice sociale et de solidarité, pour sanctionner la politique libérale, pour lutter contre la xénophobie, pour une Europe humaine et solidaire, pour un réel respect de l'environnement, nous devons mettre en place une vraie politique de gauche.

### Non à l'abstention

Si vous (ou quelqu'un de votre entourage) devez être absent lors des scrutins, pensez à établir une procuration auprès d'une personne de votre choix.

N'oubliez pas de vous munir d'une pièce d'identité pour pouvoir voter.

**Premier tour : 22 avril      Deuxième tour : 6 mai**

## Unis pour l'avenir de Saint Christol

Dans quelques jours les 22 avril et 6 mai prochain, nous aurons l'occasion chacun d'entre nous de choisir pour les cinq prochaines années celui ou celle qui devra présider notre Pays, assurer l'unité nationale et nous protéger de l'effet des crises. C'est donc à un choix d'importance que nous sommes appelés. Quelles que soient nos opinions nous nous devons de voter. C'est un devoir citoyen, une chance. Ne la gâchons pas dans l'abstention ou dans des impasses démocratiques.

Pour revenir aux affaires communales, le Budget 2012 vient d'être voté. Qu'en dire ? Pas grand chose tant il nous semble manquer d'ambitions pour notre commune, la deuxième de l'arrondissement. S'il est vrai que nous continuons à payer les dettes très importantes laissées par l'ancienne équipe, principalement dues au coût exorbitant lié au Lycée Prévert, pas grand chose de neuf ne nous est proposé afin de répondre aux attentes toujours plus nombreuses des Saint-Christolens. Sachez que nous restons vigilants afin de défendre l'intérêt général.

**Nathalie RIVENQ et Denis ROCHE**

Conseillers Municipaux UMP

### NON AU BUDGET : NON A LEUR POLITIQUE !

Trois exemples, parmi d'autres, expliquent notre refus de voter le Budget 2012. Sous l'ancienne municipalité, de 2004 à 2008, ce que rapportaient vos impôts locaux a progressé de 5,6 % par an sans que le prélèvement communal ne soit augmenté seulement par simple augmentation de la population (+1000h). Avec l'actuelle municipalité de 2008 à 2011 ce que rapportent vos impôts a cru de 5,5% par an « grâce » à l'augmentation du taux de prélèvement voté en 2010, c'est-à-dire une ponction supplémentaire sur le contribuable car la population n'a progressé que de 100 habitants. Deux politiques... deux résultats !

En 2010, la municipalité (faisant jouer son droit de préemption au détriment d'un particulier voulant y développer une activité) a acheté pour 210 000 euros un ensemble immobilier en centre ville pour y faire des logements sociaux mais le bailleur social sollicité a refusé d'investir (à cause de la clause de non démolition de l'immeuble). Résultat, un ensemble surpayé (en 2007 l'ancienne municipalité avait négocié l'ensemble à 150 000 euros mais avait refusé de l'acheter à cause du refus de la démolition) dont la seule utilité -d'après ce qu'a dit le maire lors de la réunion publique du 13 mars sur le Budget- est d'éviter à la commune de payer la pénalité (37000 euros) due à l'insuffisance de logements sociaux. A ceci près que la même somme investie par exemple dans un terrain à proximité du Lycée aurait permis de créer des logements sociaux, de renforcer l'attractivité du lycée, d'avoir de nouveaux contribuables et d'éviter la pénalité. Gouverner... c'est prévoir !

La municipalité a fait réaliser une étude sur les déplacements doux qui prévoit des aménagements plus ou moins contestables pour un coût de 1 400 000 euros. Actuellement, la municipalité réalise ou va réaliser 2 projets relevant de cette étude : l'aménagement des abords du cimetière (75 000 euros), le projet d'aménagement du chemin de Cabot (184 000 euros) !...qui n'ont rien à voir avec ce que proposait l'étude... Coût global : 250 000 euros, soit un chiffre supérieur à ce que la municipalité aurait dû investir pour permettre aux Saint-Christolens de bénéficier d'un complexe sportif complet à proximité du lycée (plateau sportif- gymnase mur d'escalade de 1400 m2 et salle polyvalente de 370m2). Incohérence ou gestion réfléchie ?

**Ghislaine BINGLER et Grégory THOMAS, Conseillers Municipaux PS**

Permanence : tous les samedis de 10h à 12h à côté de la police municipale

## CONSEIL MUNICIPAL DU 7 FÉVRIER 2012

► **Convention entre la commune et la communauté d'Agglomération pour un intéressement financier lié à la collecte du verre et reversé au bénéfice des enfants scolarisés** : afin d'améliorer la collecte du verre ménager, il serait versé 3€/tonne, jusqu'au tonnage de référence (160 tonnes pour notre commune) puis 20€ par tonne supplémentaire.

**Vote : 27 voix pour et 1 abstention**

► **Éducation** : modification de la carte scolaire communale : pour tenir compte de la construction de plusieurs lotissements près de l'école Joliot-Curie et pour anticiper l'apport de 200 logements sociaux de la ZAC de Valès.

**Vote : unanimité**

► **Demande de subvention dans le cadre du «CUCS» pour le projet du Conseil Municipal Jeune** : aide à une école de 70 élèves, située à Tamdakht (Maroc) en leur apportant des fournitures scolaires achetées grâce à différentes actions (loto, vente de brioches...). 7 jeunes du CMJ sont particulièrement investis.

**Vote : unanimité**

► **Acquisition d'une parcelle à l'euro symbolique avec intégration dans la voirie communale** : récupération d'un bassin de rétention et son chemin d'accès (parcelle AL n°1248) ainsi qu'un bout de terrain permettant un alignement impasse des Lilas (parcelle AL n°1785)

**Vote : unanimité**

► **Cadeau de départ à la retraite pour un agent communal** : cadeau destiné à un agent du pôle vie sociale et solidarité.

**Vote : unanimité**

► **Subvention pour l'association «les Polymusicales»** : versement, avant le vote du budget d'une somme de 15 000€ à l'association qui a déjà engagé des fonds importants pour le «Festival des Mômes» (du 16 au 20 janvier 2012).

**Vote : unanimité**

► **Motion relative aux implantations d'antennes-relais** : cette motion vise, entre autres, à protester contre l'annulation des arrêtés pris par les Maires s'opposant à l'implantation d'infrastructures.

**Vote : 25 voix pour et 3 abstentions**



## CONSEIL MUNICIPAL DU 20 MARS 2012

### ► Régie des recettes

Approbation des nouveaux tarifs.

### ► Budget principal :

Compte administratif :

**Vote : 20 voix pour, 4 contre, 3 abstentions**

Compte de gestion :

**Vote : 26 voix pour, 2 abstentions.**

Taux de la fiscalité locale (taxes: d'habitation, sur le foncier bâti, sur le foncier non bâti)

**Proposition du maintien des taux :**

**Vote : 21 voix pour, 4 contre, 3 abstentions.**

Affectation du résultat 2011 :

**Vote : 21 voix pour, 2 contre, 5 abstentions**

Subventions de fonctionnement :

**Vote : unanimité**

Budget primitif 2012 :

**Vote : 21 voix pour, 7 contre**

### ► Budget annexe de l'assainissement :

Compte administratif :

**Vote : 20 voix pour, 2 contre, 5 abstentions**

Compte de gestion :

**Vote : unanimité**

Affectation du résultat :

**Vote : 23 voix pour, 2 contre, 3 abstentions.**

Budget primitif de l'assainissement :

**Vote : 21 voix pour, 3 contre, 4 abstentions**

### ► Budget annexe de l'eau :

Compte administratif :

**Vote : 20 voix pour, 2 contre, 5 abstentions**

Compte de gestion :

**Vote : unanimité**

Affectation du résultat :

**Vote : 23 voix pour, 5 abstentions.**

Budget primitif de l'eau :

**Vote : 21 voix pour, 1 contre, 6 abstentions**

## NAISSANCES

*Bienvenue aux nouveaux nés :*

Jason Jean SANTIAGO	4 JANVIER
Lexie MOUAZ CHEVALIER	5 JANVIER
Meycen Ikram BOUMARSET	27 JANVIER
Anaïs Sofia BELKHITER	6 JANVIER
Ninon, Maryse, Annie SALADIN	9 FEVRIER
Théo, Aloyse GILL	24 FEVRIER

## DÉCÈS

*Sincères condoléances aux familles et proches de :*

Yvette Paule HARDY	9 JANVIER
Christian Louis Joseph COLLIN	11 JANVIER
Max René SALHEN	14 JANVIER
Raoul Henri FONTANE	15 JANVIER
Marcel Joseph Marie STUPPFLER	15 JANVIER
Pierre Lucien PERRIN	15 JANVIER
Marcel Fernand Louis LOUBATIERE	19 JANVIER
Lucienne RENARD	19 JANVIER
Max André Paul DANIEL	21 JANVIER
Francisca PONTICELLI	25 JANVIER
Zoubida ARRECHE épouse BOUIH	27 JANVIER
Patrick HIEULLE	31 JANVIER
Sergio FERRARI	28 JANVIER
Pierre, Louis CLAPARÈDE	4 FEVRIER
Jeanne, Raymonde BARRIER vve MATHIEU	17 FEVRIER
Anne BAUER épouse GROSZ	23 FEVRIER
Gisèle, Jeanne CUNATI veuve BOUTIN	27 FEVRIER



## Attention aux effets d'annonce

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2012, il est possible, dans certains cas, de construire une extension sans permis de construire.

Cependant, cette mesure ne concerne pas toutes les constructions ; elle est donc loin d'avoir la portée générale annoncée par les médias, ce qui n'est pas sans entraîner quelques confusions.

En effet, cette mesure ne s'applique que dans certains cas ; il est donc important de clarifier la nouvelle réglementation.

Pour construire 40 m<sup>2</sup> sans permis, **TOUTES** les conditions suivantes doivent être remplies :

- la construction doit être une extension d'un bâtiment existant ;
- le terrain doit être localisé dans un secteur soumis à document d'urbanisme : ce qui est le cas sur la commune puisque le Plan Local d'Urbanisme (PLU) a été approuvé le 1<sup>er</sup> septembre 2009 ;
- le terrain doit être localisé dans une zone urbaine : il s'agit uniquement des zones U, Ua, Ub, U1, U2 et U4 du PLU dont vous pouvez consulter le plan sur le site de la commune dans la partie « Urbanisme-Environnement » ;
- l'extension ne doit pas porter les surfaces totales à plus de 170 m<sup>2</sup> ;
- l'extension ne doit pas faire plus de 40 m<sup>2</sup> .

Si une seule de ces conditions n'est pas remplie, alors il vous faudra déposer un permis de construire.

Il est également important de rappeler que construire 40 m<sup>2</sup> sans permis de construire ne signifie pas construire sans autorisation. En effet, si toutes les conditions énoncées sont remplies, il vous faudra alors déposer une déclaration préalable de travaux auprès du service urbanisme de la commune qui aura 1 mois pour l'instruire et vous apporter une réponse. Le grand changement est donc à ce niveau, puisque les permis de construire, eux, sont instruits par les services de l'État (la DDTM, ex-DDE).

**Sous couvert de simplification, c'est en fait un nouveau transfert de charges de l'Etat vers les collectivités qui a eu lieu.**

Tous les nouveaux documents (CERFA) sont en téléchargements sur [www.saintchristollezales.fr](http://www.saintchristollezales.fr) dans la rubrique Urbanisme.

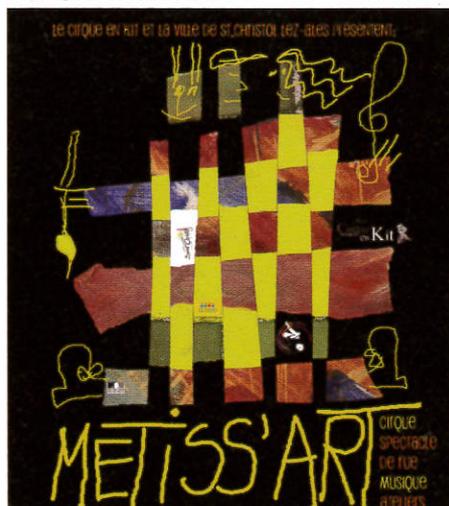


## AVRIL

- ▶ **13 avril**, 20h, à la Maison Pour Tous, ciné-débat organisé conjointement par le CAC 30 Alès (Collectif Audit Citoyen) et l'association Clarté et Démocratie, sur le thème de la dette avec la projection du film «Debtocracy». Entrée libre
- ▶ **14 avril**, au foyer sportif, **tennis de table** féminin, match national 3
- ▶ **15 avril**, à la Maison Pour Tous, de 9h à 18h, **Foire aux livres** organisée par l'association «St. Christol- Bidi»
- ▶ **23 avril**, au foyer sportif, **volley-ball garçons**, Saint Christol reçoit Saint Hilaire,
- ▶ **Dimanche 22 Avril : premier tour des élections présidentielles**
- ▶ **24 et 25 avril**, à la Maison Pour Tous, à 20h30 : dans le cadre d'un partenariat entre la ville de Saint Christol lez Alès et le Cratère Théâtre, scène nationale, 2 représentations du spectacle «**À portée de crachat**», de Tahert Najib, mise en scène de Laurent Fréchuret, un témoignage drôle et poignant sur les paradoxes d'un acteur palestinien de nationalité israélienne, qui traverse les frontières et est amené à vivre d'un côté et de l'autre sans être chez lui nulle part. Avec Mounir Margoum. 10€ plein tarif, 8€ et 5€ tarifs réduits
- ▶ **28 avril**, à la Maison Pour Tous, **Bal Folk** avec Cabr'e Can, organisé par l'association «Saint Christol-Stilton»
- ▶ **28 avril**, à la Maison Pour Tous, **stage de danse africaine**
- ▶ **29 avril**, 10h, au foyer, basket senior garçon

## MAI

- ▶ **1<sup>er</sup> mai**, à la Maison Pour Tous à partir de 15h, **3<sup>èmes</sup> rencontres sur le travail**, proposées par le Carrefour citoyen et la municipalité de Saint Christol lez Alès. Films, débats, paëlla conviviale et clôture par un concert avec le trio Corentin Coko. Concert vers 20h30. Entrée libre
- ▶ **6 Mai : second tour des élections présidentielles**
- ▶ **5 et 6 mai**, dans le vieux village, **les Gavelaires**, organisées par la Municipalité, Pyramid'Biou et la cave coopérative.
- ▶ **8 mai**, rdv devant la Mairie à 17h pour la **commémoration de l'armistice du 8 mai 1945**
- ▶ **Du 11 au 13 mai**, dans le vieux village, **Métiss'Arts**



- ▶ **12 mai**, à la Maison Pour Tous, stage de danse africaine
- ▶ **13 mai** à 9h et à 11h, au foyer, **Basket senior Garçon**
- ▶ **22 mai**, à la Maison Pour Tous, spectacle de l'école élémentaire Joliot-Curie
- ▶ **29 mai**, 18h30, à la Maison Pour Tous, **spectacle de l'école élémentaire Marignac**

## JUIN

- ▶ **2 juin**, 20h30, à la Maison Pour Tous, **spectacle de fin d'année de Rock'n danse**
  - ▶ **5 juin**, à la Maison Pour Tous, **chorale Diderot**
  - ▶ **9 juin**, à la Maison Pour Tous, **spectacle de l'école Joliot-Curie**
  - ▶ **10 juin**, 10h, au foyer, **finale du championnat de France de boxe**
  - ▶ **11 juin**, au Rouret, **cross des écoles**.
  - ▶ **15 juin**, **accueil des nouveaux habitants**
  - ▶ **16 juin**, à 20h30, à la Maison Pour Tous, **Gala de fin d'année de Ka'Danse**
  - ▶ **20 juin**, **voyage des aînés**
  - ▶ **21 juin**, à la Maison Pour Tous, **fête de la musique**
  - ▶ **23 juin**, 20h30, à la Maison Pour Tous, représentation de «**C'est pas vrai**» du Théâtre de l'Ermitage
  - ▶ **Fêtes des écoles :**  
le 29 juin fête de Marignac,  
le 30 juin fête de Joliot-Curie
- Dernière semaine de juin :**  
représentations du Théâtre de la Réplique



*Saint Christol lez Alès*  
*Aujourd'hui*  
*le vieux village*

